

Explorer & connaître

LES PAYSAGES D'Auvergne



LES HAUTES TERRES LES MONTAGNES BOISÉES LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS LES CAMPAGNES D'ALTITUDE LE BOCAGE LES LIMAGNES ET TERRES DE GRANDE CULTURE LES BASSINS LES VALS ET GRANDES RIVIÈRES DE PLAINE LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

Le paysage :

un bien commun, un enjeu de société

Le paysage constitue « un élément essentiel du bien-être individuel et social » et engage chaque acteur à agir au plus près de cet enjeu. La qualité paysagère répond aux aspirations des populations quant à leur cadre de vie. C'est ainsi que la Convention Européenne du Paysage, ratifiée par la France en 2006, l'appréhende. Le paysage résonne profondément en chacun d'entre nous comme un héritage quotidien qui fonde l'identité et l'attractivité de l'Auvergne. Il traduit l'évolution des territoires et l'équilibre de leurs dimensions environnementales, économiques et sociales.

Observer avant d'agir

Cet équilibre est parfois fragile et les dynamiques auxquelles sont soumis nos paysages relèvent souvent de choix de société complexes. Regarder le paysage est un moyen de comprendre l'imbrication des projets et la fabrication des espaces au cours du temps. Comprendre le paysage permet de préserver les qualités et l'identité de chaque lieu, de composer avec ce qui existe pour faire corps et pour faire sens. C'est partir du visible, de ce que nous pouvons tous voir, pour aller vers la complexité des organisations contemporaines, des espaces dans lesquels nous vivons.

Les politiques publiques d'aménagement et de planification façonnent le paysage et l'intègrent de plus en plus en amont pour produire des stratégies à la mesure des enjeux contemporains. La mise en œuvre des projets de territoire et d'aménagement gagnent à s'appuyer sur des outils partagés de connaissance du paysage, pour envisager les transformations souhaitables d'une manière transversale. C'est la vocation de cet atlas de contribuer à cette prise en compte des paysages.

Préparer demain

Le paysage peut devenir le médiateur d'un questionnement qui interpelle chacun, citoyen, élu, administrations et institutions. Une conviction fait son chemin : prendre prise sur le paysage, c'est prendre prise sur l'avenir. En ouvrant des pistes de réflexion et d'action, cet atlas invite chacun, dans la mesure de ses responsabilités, à tenir compte de sa capacité à construire les paysages de demain : des paysages ancrés dans l'histoire, respectueux de ce que nous sommes, et pour autant pleinement capables d'accueillir l'inventivité.

Il ne doit pas rester figé mais au contraire vivre et évoluer en abordant des angles de vue complémentaires, dans une dynamique partenariale, avec le concours du plus grand nombre de regards. Son format numérique et son blog ont été conçus pour cela.

Hervé VANLAER

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



“ LE PAYSAGE ?
AU BORD DU CHEMIN ! ”

Arrêt au bord du chemin, en Margeride : menée tout au long de trente itinéraires d'observation et d'ateliers de rédaction, la réalisation de l'atlas des paysages d'Auvergne a impliqué plus de cent acteurs régionaux, invités à donner leur point de vue, à apporter leur pierre à l'édifice, balayant l'idée qu'il ne s'agirait que d'une affaire de "spécialistes".

LE PAYSAGE, UN OUTIL POUR PARLER D'AMÉNAGEMENT

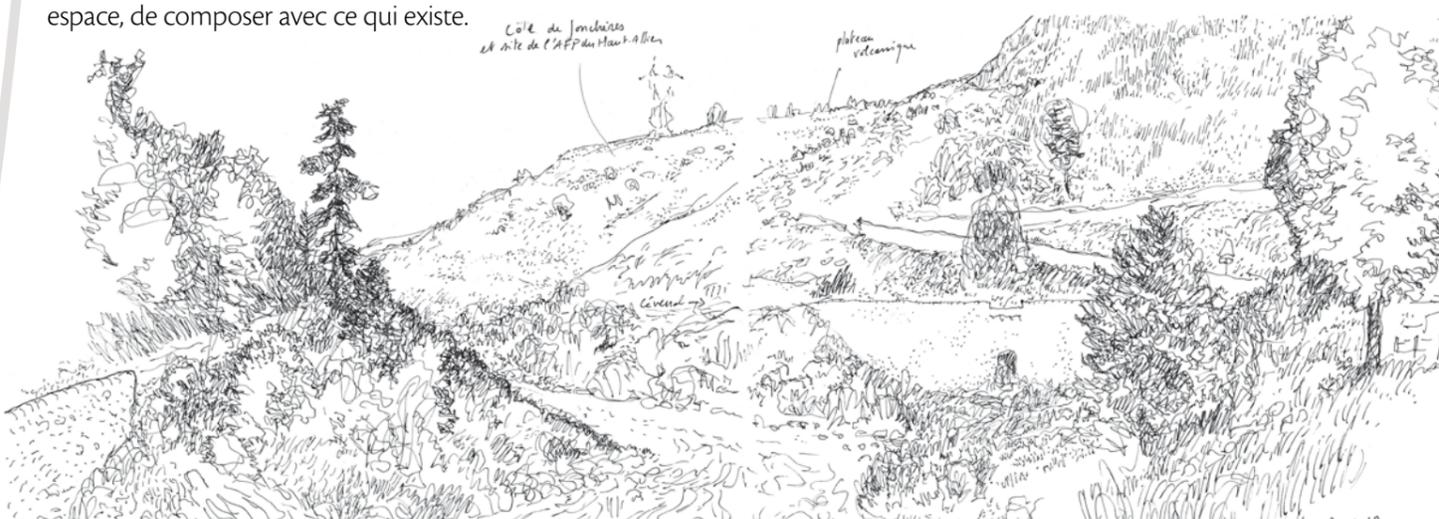
Les paysages se transforment tous les jours, par petites touches ou plus radicalement, sous l'action de politiques publiques, de réalisations individuelles, de facteurs naturels. Ils demeurent cependant un cadre commun, que chacun perçoit à sa façon, mais dont chaque élu, acteur économique, habitant ou citoyen a partiellement la charge. Le paysage n'est d'ailleurs pas une préoccupation partagée de façon univoque : chacun agit en fonction d'intérêts, de buts, de moyens différents. En revanche c'est la combinaison de ces actions qui fabrique notre cadre de vie. Plus qu'un but ultime, regarder et comprendre le paysage est un moyen : un moyen de réfléchir sur les conséquences de chaque acte d'aménagement, d'entrer en relation avec des acteurs qui ne partagent pas tous le même vocabulaire. Travailler à partir du paysage permet de mieux tenir compte du regard de chacun, de préserver les spécificités de chaque espace, de composer avec ce qui existe.

L'ATLAS DES PAYSAGES, UN OUTIL DE CONNAISSANCE ET D'EXPLORATION

L'atlas des paysages offre aux aménageurs, aux décideurs comme aux citoyens un ensemble de données qui peuvent constituer le socle commun d'un échange autour de l'évolution des paysages. Ces données sont le fruit d'une exploration et d'un travail d'élaboration collectif. Elles invitent principalement à porter une attention soutenue sur les formes du paysage, leur richesse, leurs évolutions, leurs fragilités et à s'y confronter le plus directement possible : si l'atlas est le reflet d'un travail de terrain, il ne peut se substituer à la fréquentation assidue des lieux, à l'expérience pratique des paysages.

Cet aller-retour permettra d'en faire un outil de connaissance dynamique et évolutif, reflétant la capacité de chacun à prendre du recul sur les pratiques d'aménagement, à faire évoluer ses méthodes.

Editorial



La méthode d'élaboration de l'atlas

UNE DÉMARCHE INITIÉE PAR LA PRISE EN COMPTE PRÉCOCE DU PAYSAGE EN AUVERGNE

Les premières démarches d'identification et de description des paysages d'Auvergne remontent au milieu des années 1990, sous l'impulsion de l'État et de collectivités associées, en particulier la Région Auvergne. Ces démarches ont été mises en place en parallèle aux nombreuses chartes paysagères. La fabrication, à partir de 2006, d'une carte régionale des paysages a été une étape importante vers une mise à jour des données existantes et des premiers croisements avec des démarches telles que les Chartes de Parcs naturels régionaux, les SCoT (Schémas de Cohérence territoriale). La présente version de l'atlas des paysages d'Auvergne s'appuie donc à la fois sur les supports antérieurs et les expériences menées au plus près du terrain.

UNE DÉMARCHE EXPLORATOIRE ET EXPÉRIMENTALE FONDATRICE DE L'ATLAS

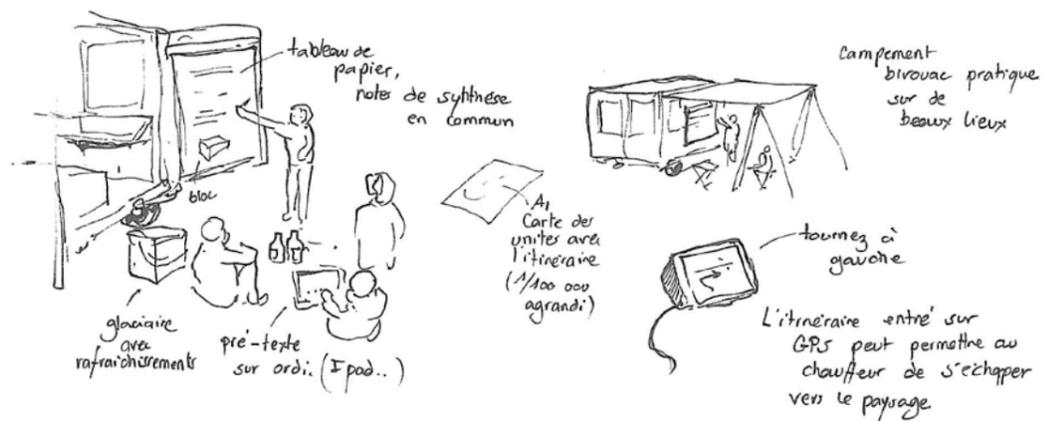
L'équipe en charge de son élaboration - un groupement de paysagistes, ethnobotaniste, naturaliste et photographe - a appuyé sa démarche de reconnaissance des paysages sur une exploration du territoire le long d'une trentaine d'itinéraires. De mai 2011 à mai 2012, un atelier mobile a parcouru en tous sens l'Auvergne. A son bord, les rédacteurs de cet atlas, mais aussi un grand nombre d'acteurs locaux qui ont contribué à informer, nourrir le regard, offrant de mettre à disposition de tous leur savoir, leur expertise sur les paysages. Les données présentées par l'atlas des paysages s'appuient sur leur expérience concrète et décrivent le paysage sous l'angle des pratiques, des logiques d'aménagement qui président à son évolution. L'organisation du document et l'approche des problématiques sont très fortement empreintes de cette méthode d'exploration du territoire.

UN SITE INTERNET ÉVOLUTIF

Dès l'origine, l'atlas a été pensé comme un outil évolutif qui a vocation à s'enrichir en fonction de l'appropriation de ses utilisateurs mais aussi du contexte local, grâce à la contribution de chacun.

UN « RÉSEAU PAYSAGE » D'Auvergne

Par sa forme numérique, l'atlas offre un espace d'échange d'informations pour faire vivre le réseau régional des acteurs du paysage. Son organisation - guides-enquêtes, blog, exemples de projets locaux - vise à susciter et nourrir le débat sur la question du paysage en Auvergne.



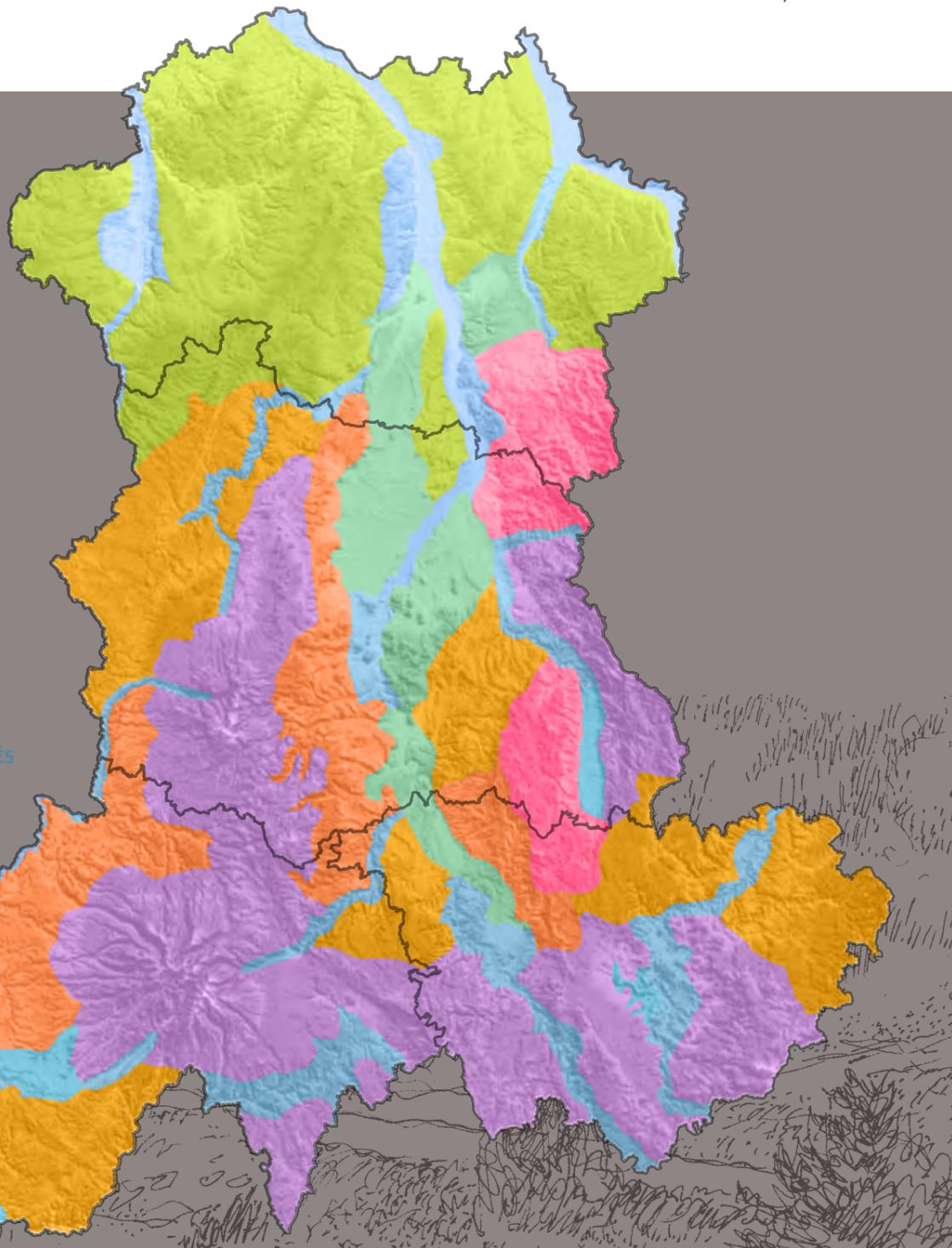
L'Auvergne neuf "familles" de paysages

Dans la poursuite de la carte des paysages d'Auvergne (2006-2009) élaborée à une échelle plus fine, l'atlas propose un nouveau regroupement, plus didactique, de familles et d'ensembles de paysages, une cartographie mise à jour, des notices plus complètes sur chaque ensemble de paysages.

La carte des familles définit neuf catégories, correspondant aux grands types de paysages que l'on rencontre en Auvergne. Cette typologie tient compte de critères morphologiques et écologiques, plus que d'une distinction rural/urbain, et propose de rattacher ainsi chaque ville ou agglomération à un arrière-plan paysager spécifique. Les neuf familles sont détaillées dans les pages suivantes.

Les ensembles quant à eux correspondent à des entités territoriales homogènes définies selon des critères plus géographiques et culturels. L'expérience des ateliers mobiles, par la participation des acteurs du territoire, a fortement contribué au dessin de ces entités.

- LES HAUTES TERRES
- LES MONTAGNES BOISÉES
- LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS
- LES CAMPAGNES D'ALTITUDE
- LE BOCAGE
- LES LIMAGNES ET TERRES DE GRANDE CULTURE
- LES BASSINS
- LES VALS ET GRANDES RIVIÈRES DE PLAINE
- LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS



LES HAUTES TERRES

L'ensemble des paysages des hautes terres regroupe des espaces qui ont pour la plupart la valeur d'emblèmes pour la région Auvergne, et font l'objet de démarches de protection, de valorisation et de labellisation qui contribuent à en élargir la renommée. Les paysages des hautes terres sont avant cela le lieu d'une expérience de l'étendue, de l'altitude, de formes issues de mouvements géologiques complexes. Ils sont aussi issus de l'adaptation des pratiques agricoles à des conditions difficiles, à des milieux contraignants, qui génèrent des habitats singuliers, qu'ils soient

permanents (fermes massives de la Margeride ou du Devès, par exemple) ou temporaires (burons du Cantal, jasseries des Hautes-Chaumes du Forez). Ces espaces donnent lieu à des productions valorisées par des labels : AOC fromagères, d'élevage (fin-gras du Mézenc), de cultures (lentilles du Puy), tandis que certains massifs accueillent des équipements touristiques de sport d'hiver (Massif du Cantal, Sancy).

Ces données, combinées aux efforts de protection naturaliste, concentrent l'attention des collectivités, qui doivent résoudre des équations complexes en matière de gestion éco-

logique, touristique ou agronomique. Les hautes terres peuvent donc aussi être considérées comme des laboratoires en matière de gestion collective des espaces et de démarches de projet qualitatives et concertées.



- 1.01 CHAÎNE DES PUYs
- 1.02 MONTS DORES
- 1.03 CÉZALLIER
- 1.04 PLATEAU DE L'ARTENSE
- 1.05 MASSIF DU CANTAL
- 1.06 AUBRAC
- 1.07 DEVÈS
- 1.08 MARGERIDE
- 1.09 MÉZENC
- 1.10 MONTS DU FOREZ
- 1.11 MEYGAL



Dans la vallée de la Santoire, sous le puy de Seycheuse



En vallée de Chaudefour, sous le Sancy



Les Hautes-Chaumes du Forez, à Pierre-sur-Haute



Gardes, prés et terres cultivées sur le Devès

LES MONTAGNES BOISÉES

2.01 BOIS NOIRS ET MONTAGNE
BOURBONNAISE
2.02 HAUT LIVRADOIS



Des croupes sombres, d'un aspect austère, au premier abord ; une couverture boisée continue, qui drapè le relief sur des dizaines de kilomètres : les montagnes boisées de l'Auvergne se singularisent en premier lieu par l'emprise de l'activité forestière sur le milieu, suivant une orientation économique dominante.

Montagne bourbonnaise, Montagne noire et Haut-Livradois constituent trois bordures marquantes à l'échelle du paysage régional, visibles de loin, et qui sont autant d'horizons quotidiens pour les habitants des plaines et des Limagnes, au levant. Ces régions ne

sont cependant pas des déserts forestiers que l'on n'investirait qu'épisodiquement, à l'occasion d'une poussée de cèpes. L'habitat occupe des clairières, en situation de plateau ou de flanc de vallée, et trahit une présence humaine ancienne, une histoire riche. Paysages à regarder dans le temps, dans leur évolution et non dans une stricte apparence actuelle, ils reflètent des modes d'occupation et de mise en valeur qui prirent tour à tour des formes variées : clairières monastiques (plateau de la Chaise-Dieu), « montagnes ateliers » (montagne thiernoise, ou bois noirs), exploitation

minière (montagne bourbonnaise)... Autant de signes qui témoignent d'une vitalité insoupçonnée, relayée depuis quelques dizaines d'années par une multitude d'opérations de développement local et associatif. La forêt domine, mais n'est en rien le seul prisme pour comprendre ces espaces.



Aux environs de Saint Alyre-d'Arlanc



Dans le Haut-Livradois, entre Connagles et Berbezit



LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS

- 3.01 PAYS COUPÉS DES VOLCANS
- 3.02 PAYS COUPÉS DU LIVRADOIS
- 3.03 PAYS COUPÉS D'ARTENSE, SUMÈNE ET DE XAINTRIE
- 3.04 COTEAUX DE LIMAGNE



L'expression de pays coupés est employée pour désigner un système de plateaux nettement entaillés par des vallées profondes, laissant en suspens autant de petits pays, d'espaces d'accès malaisé, de petits "bouts du monde". Les franges des grands massifs en regorgent, et ces situations offrent bien souvent un aperçu saisissant sur les plaines, en contrebas, aussi bien que sur les hautes terres, plus haut. On trouve d'un pays coupé à l'autre de longues échines incurvées, ou bien des tables plus horizontales dans le cas des régions volcaniques. Souvent habités en situation de

crête ou de rebord, ces replats ou ces échines sont cultivés, à l'inverse des pentes qui sont désormais le plus souvent boisées et désertées par les habitants, ou en voie de l'être (autrefois la vigne pouvait y tenir une place importante). Mais les crêtes et les vallées profondes constituent visuellement un seul et même ensemble de paysages, elles sont liées en un même système. La situation de co-visibilité d'un plateau à l'autre nuance l'impression d'isolement. Dans cet ensemble de paysages, la pente est la problématique majeure pour toute activité humaine, toute implantation. La faille

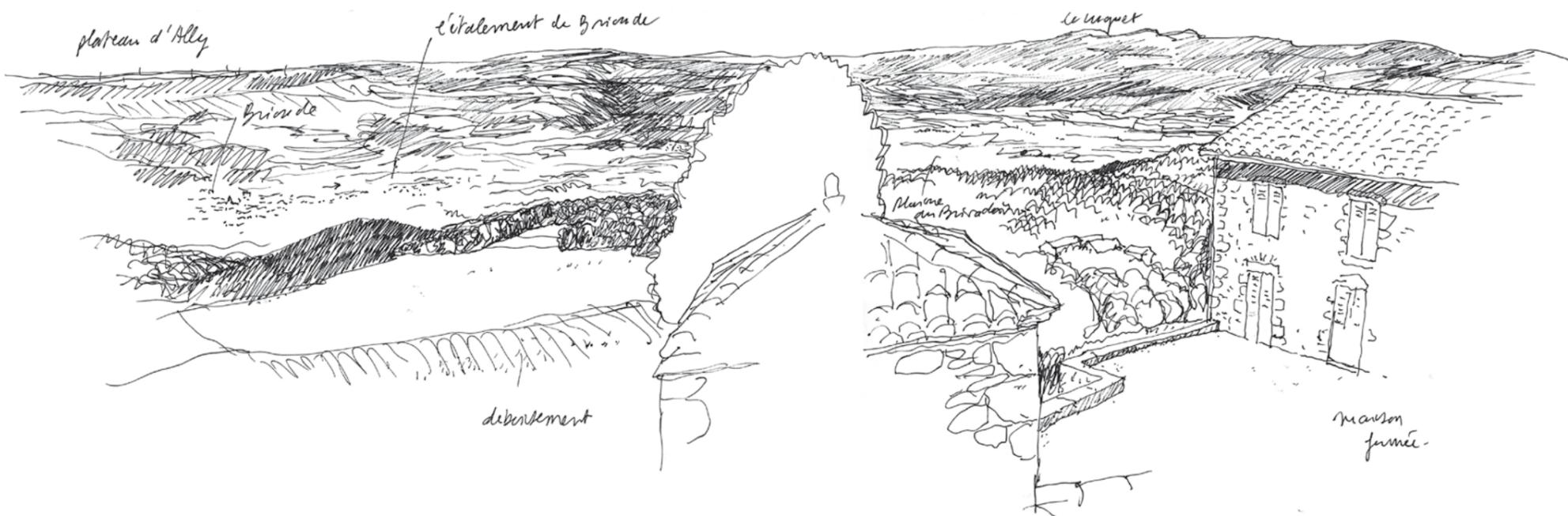
de la Limagne est l'exemple emblématique d'un tel espace de bascule, livré en son pied et en son rebord haut à la croissance urbaine : situation privilégiée qui recouvre aussi une multitude de situations de transition plus discrètes, d'abris ou bien de promontoires. Chaque intervention prend donc souvent, dans ces secteurs, une visibilité extrême.



Dans les pays coupés de Sumène, Xaintrie et Artense, entre Mauriac et Ydes



Au-dessus de Valbelex, dans les pays coupés des Volcans



St-Hilaire 23 11 11
vue depuis l'église, sur la plaine du Brivadois.

LES CAMPAGNES D'ALTITUDE

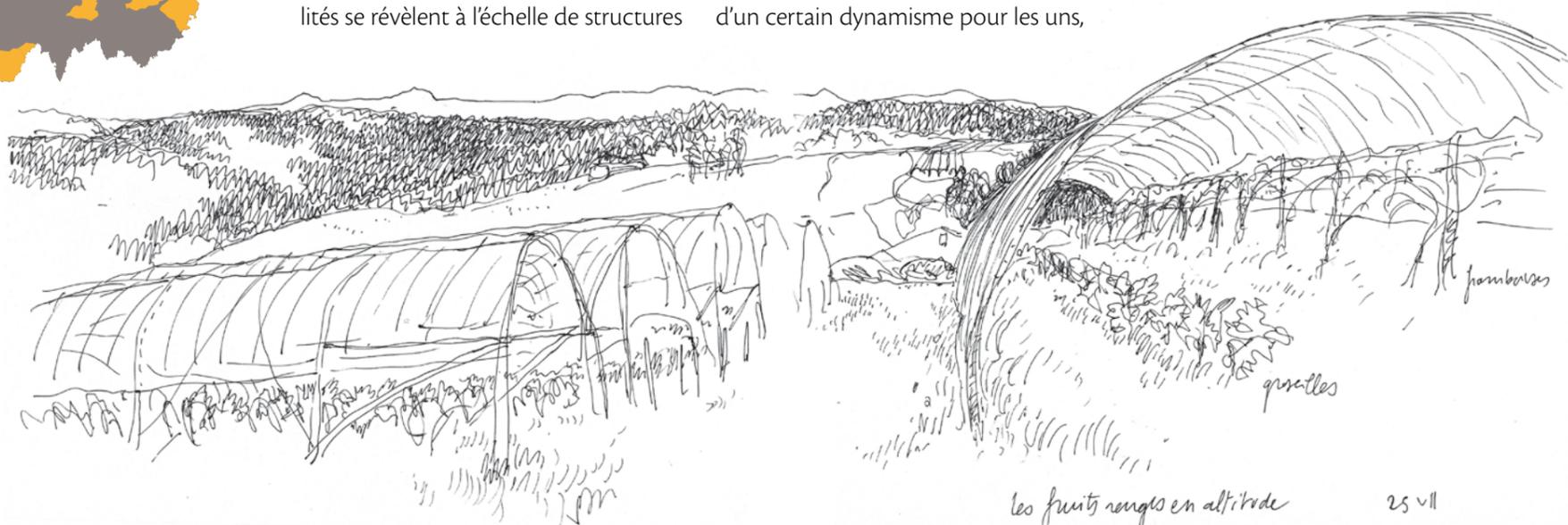
- 4.01 PLATEAUX DU VELAY
- 4.02 PLATEAUX DU FOREZ
- 4.03 CONTREFORTS DE MARGERIDE
- 4.04 BAS LIVRADOIS
- 4.05 COMBRAILLES
- 4.06 CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE
- 4.07 CARLADEZ



Entre l'Auvergne des hautes terres et l'Auvergne des Limagnes subsistent de nombreuses entités géographiques et ensembles de paysages : Combrailles, Bas-Livradois, Velay, plateaux d'accès au Forez ou à la Margeride. Régions de plateaux d'altitude comprises entre 500 et 1000 mètres, elles sont avant tout des territoires dédiés à l'élevage. Leurs parties sommitales, souvent boisées, n'ont pas la monumentalité des grands ensembles volcaniques, mais leurs qualités se révèlent à l'échelle de structures

paysagères plus fines, s'accordant à la découpe du relief. Celui-ci est majoritairement constitué par des pénéplaines (plateaux érodés et creusés de vallées en V) et le vallonnement doux des sols granitiques. Comme les régions plus basses des bocages, ces ensembles de paysage évoluent suivant les transformations des exploitations agricoles, connaissant localement des bouleversements rapides, dont les logiques peuvent être sujettes à controverse : reflet d'un certain dynamisme pour les uns,

aménagement produisant de la banalisation pour les autres. Le terme de « campagne d'altitude » exprime ainsi le fait que ces ensembles de paysage se définissent durablement par les modes d'occupation agricoles de la moyenne montagne.



les fruits rouges en altitude

25 v11

Plateaux des contreforts de Margeride, au-dessus de Massiac



Les Villetes, sur les plateaux du Velay



Les plateaux du Forez, entre Jullianges et Craponne-sur-Arzon





LE BOCAGE

Le paysage du bocage – caractérisé par un réseau de haies enserrant des parcelles – se répartit principalement au nord de la région : Bourbonnais, Bas Berry, Sologne Bourbonnaise, Basses Marches, Val d'Allier... De l'herbe et des haies : la structure paysagère semble claire, sa répétition engendre localement de grands panoramas très homogènes, où prendre des repères n'est pas toujours aisé. Toutefois, des caractères particuliers, des modulations fines, sont discernables d'un terroir à l'autre. Terrains argileux de la Sologne bourbonnaise, Marches et contreforts des massifs granitiques, réseaux de vallées, constituent autant d'espaces qui se singularisent les uns des autres. Des différences s'observent ainsi

à une échelle plus fine, secteur par secteur, en fonction de la densité des haies, des modes d'entretien pratiqués, des pratiques agricoles et forestières. Des prés cloisonnés par des chênes émondés, à des espaces presque entièrement ouverts, où la haie n'apparaît plus que comme une relique, les paysages du bocage sont intimement liés à l'évolution des pratiques, des modes de production, des mentalités et des usages que les hommes adoptent face à l'arbre et au bétail. Dans le Bourbonnais, de grands secteurs forestiers enrichissent également le paysage et accompagnent l'histoire de l'occupation humaine de ce territoire : forêts reliques de grands défrichements, ressources anciennes

pour une petite industrie rurale, puis futaies domaniales renferment une diversité paysagère, ethnologique et écologique à reconnaître.

- 5.01 FORÊTS ET BOCAGE BOURBONNAIS
- 5.02 BOCAGE DU BAS BERRY
- 5.03 COMBRAILLE BOURBONNAISE
- 5.04 SOLOGNE BOURBONNAISE
- 5.05 BOCAGE DES BASSES MARCHES DU BOURBONNAIS
- 5.06 FORÊTS ET BOCAGE DU VAL D'ALLIER VICHYSOIS



Petit matin sur le bocage du Bas-Berry



Dans les environs de Chapeau en sologne bourbonnaise



Sous bois de la forêt de Tronçais

LES LIMAGNES & TERRES DE GRANDE CULTURE

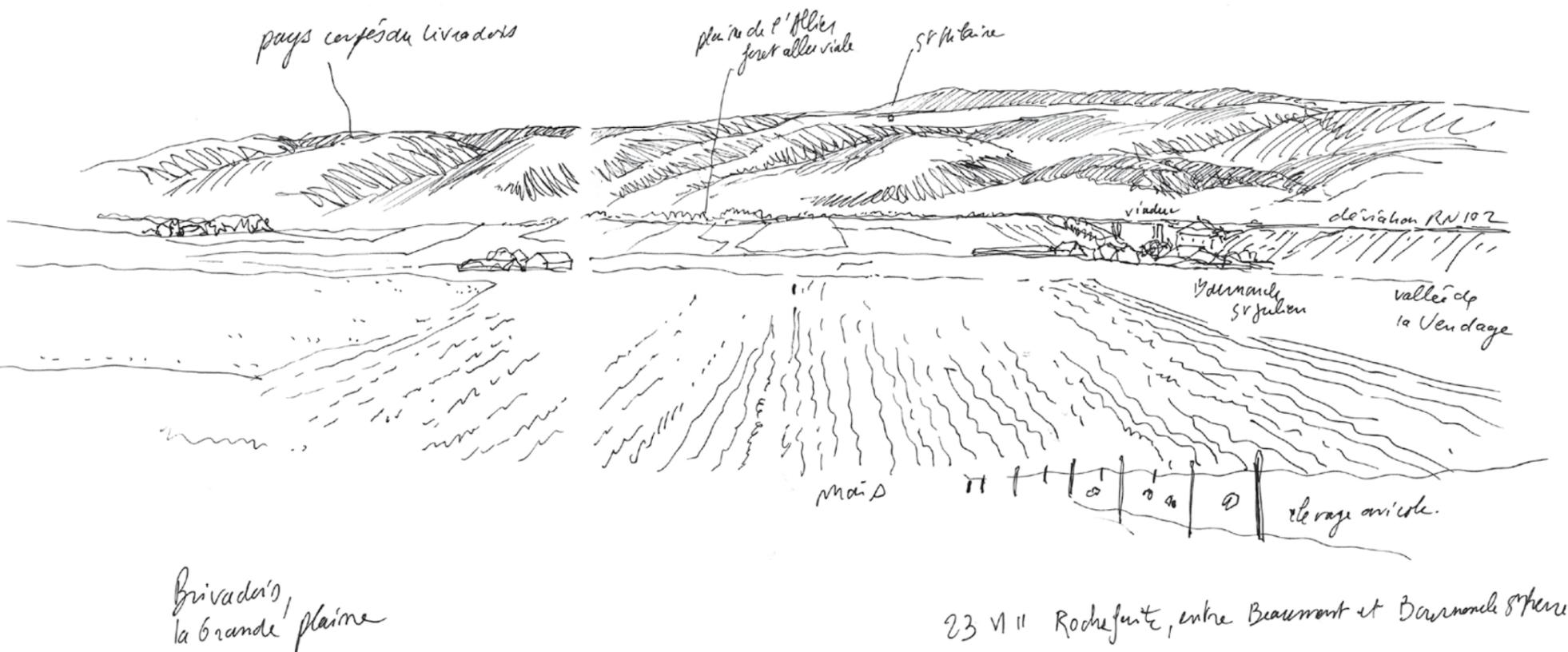
- 6.01 GRANDE LIMAGNE ET PLAINES DES VARENNES
- 6.02 LIMAGNE DE GANNAT ET DE ST-POURÇAIN
- 6.03 BILLOMOIS COMTÉ
- 6.04 FORTERRE
- 6.05 LIMAGNES DU BRIVADOIS



On doit aux cassures du vieux socle hercynien l'existence des Limagnes d'Auvergne, fossés d'effondrement que le travail des eaux a successivement comblés puis dégagés, et dont il résulte une grande diversité de paysages. Encadrées de montagnes au sud de l'Auvergne (depuis Brioude), elles gagnent en ampleur au nord, en atteignant le Bourbonnais. À l'est, à l'approche du Livradois, elles prennent tour à tour un caractère argileux et humide, ou épousent les bombements volcaniques du Billomois. Ce sont des paysages à mieux

connaître et à reconnaître : en un autre temps, un observateur traversant la région n'aurait peut-être pas fait grand cas des massifs, des plateaux et des reliefs aujourd'hui élus par nos préférences paysagères. Mais son œil se serait réjoui de ces vastes plaines cultivées, de l'idée de profusion qui s'y attache encore. L'opulence des cultures répond à celle des fermes, lorsque de grands domaines s'y sont constitués. L'arbre, autrefois très présent, redoublait cette impression. L'eau, plus rare, connaît des parcours discrets. Ça et là

ces paysages sont relevés de touches méridionales, voire italianisantes : ces signes demeurent, à côtés des grands aplats céréaliers. Les dynamiques périurbaines s'y confrontent, suivant les grands tracés routiers et autoroutiers... et l'urbanisation investit massivement ces plaines nourricières, en même temps que se distend le lien de la proximité alimentaire, qui reliait autrefois villes et campagnes dans un même système.



Dans le Billomois, la plaine de Vertaizon



Fin de moissons sur les limagnes du Brivadois



LES BASSINS

Ce sont quatre perforations du paysage auvergnat, quatre dépressions nettement imprimées dans la topographie régionale : des bassins, fossés d'effondrement géologique, auxquels des épisodes de comblement, voire d'activité volcanique, ont donné des formes singulières, constituant des abris pour les foyers d'installation humaine. C'est ce que l'observateur peut retenir des paysages urbains du Puy-en-Velay ou du site voisin de Polignac, ou encore d'Aurillac. Au cœur du Livradois, la vaste dépression qui s'ouvre d'Ambert à Arlanc constitue une rupture nette entre les deux massifs qui l'encadrent ; enfin, le bassin de

Mauris semble déjà ouvrir l'Auvergne vers les régions plus sèches du Quercy, offrant un seuil méridional à toute la région de la Châtaigneraie.

De dimensions modestes face à des ensembles de paysage plus conséquents, c'est la force du contraste qui les fait exister à l'échelle du découpage régional, ainsi que de petites singularités de détail, répercussions de leur origine mouvementée : constructions de pisé en Livradois, affleurements crayeux autour d'Aurillac et de Mauris, diversité des brèches au Puy, qui se reflètent dans l'habitat par une multitude de petites touches. Des paysages à regarder de près, donc.

- 7.01 BASSIN DU PUY-EN-VELAY
- 7.02 PLAINE DU LIVRADOIS
- 7.03 BASSIN D'AURILLAC
- 7.04 BASSIN DE MAURS



Le bassin du Puy-en-Velay depuis l'Ermitage



Le bassin d'Aurillac depuis le puy Courny



la plaine d'Arlanc,
vue depuis l'ancienne
route de la Charité-Bien
au Mouren.

LES VALS ET GRANDES RIVIÈRES DE PLAINE

8.01 VAL DE L'ALLIER
8.02 LOIRE BOURBONNAISE
8.03 VALLÉE DU CHER



Au débouché des massifs, les rivières qui irriguent l'Auvergne connaissent une configuration nouvelle: du ravin on passe au val. Libérés de l'emprise rocheuse, grossis de leurs principaux affluents, les cours d'eau majeurs dessinent des paysages plus amples.

À travers le Bourbonnais, ils sont au nombre de trois : l'Allier, colonne vertébrale du territoire régional ; le Cher, qui descend des Combrailles ; et la Loire, qui constitue la frontière nord-est de la région. Leurs itinéraires

ont dessiné un paysage encore mouvant, soumis à l'aléa des crues, à des variations subites de leur lit, dont les parcellaires ruraux conservent parfois la trace. Des structures plus rigides peuvent alors faire écho à ces cours capricieux : anciens tracés des routes royales, adaptés générations après générations aux besoins du trafic routier ; canaux latéraux plus ou moins fermés sur eux-mêmes selon l'état des alignements d'arbres qui les bordent ; limites administratives calquées sur d'anciens cours de la rivière...

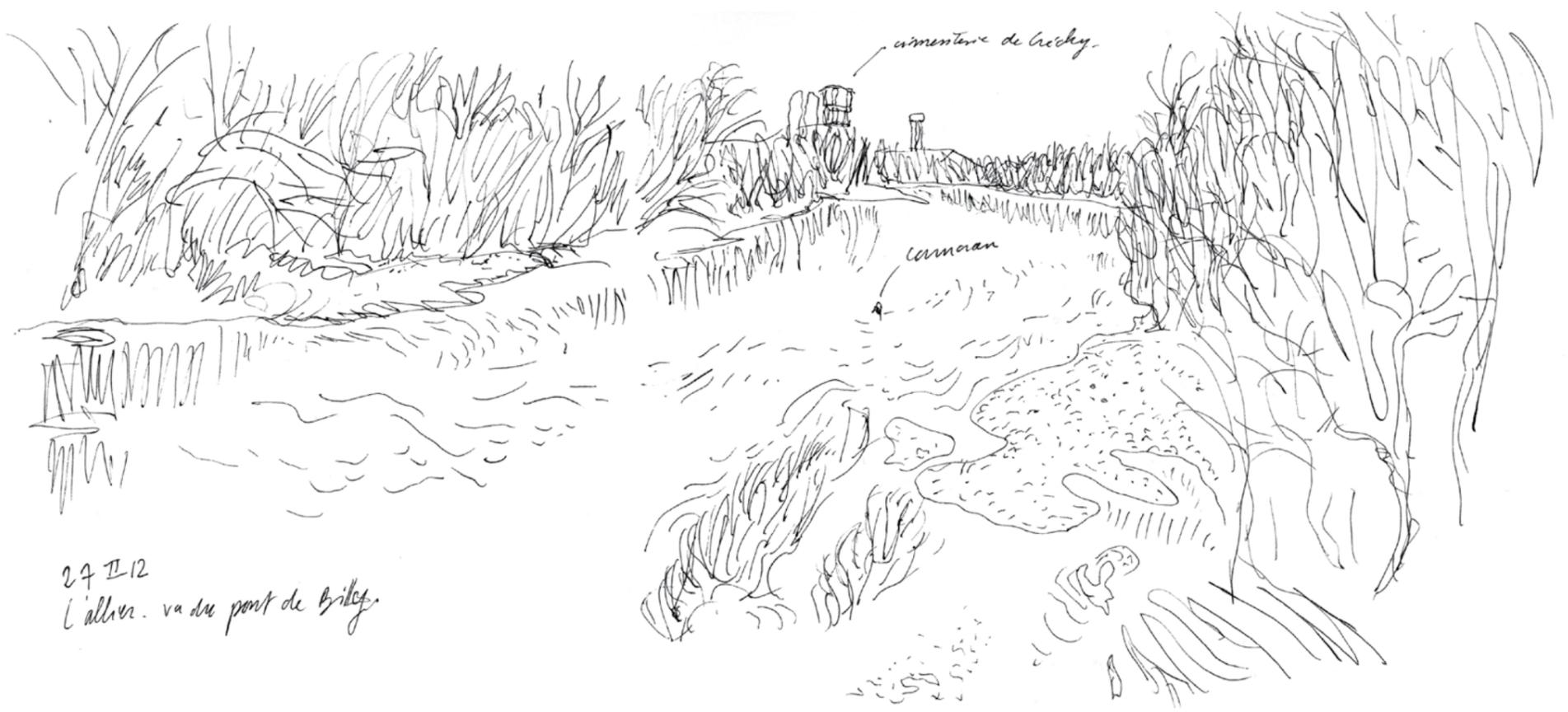
Des terrasses alluviales constituent des marques plus fines qui perpétuent le souvenir du passage de l'eau. Leurs talus dessinent les différents étages de la plaine.

Celle-ci constitue un espace facile à cultiver et à aménager. Une prise en compte attentive de ces paysages peut être un support au développement de projets mieux articulés au système hydrographique d'une grande vallée.

Le Val d'Allier à hauteur de Maringues



Le Cher au pont de Reugny



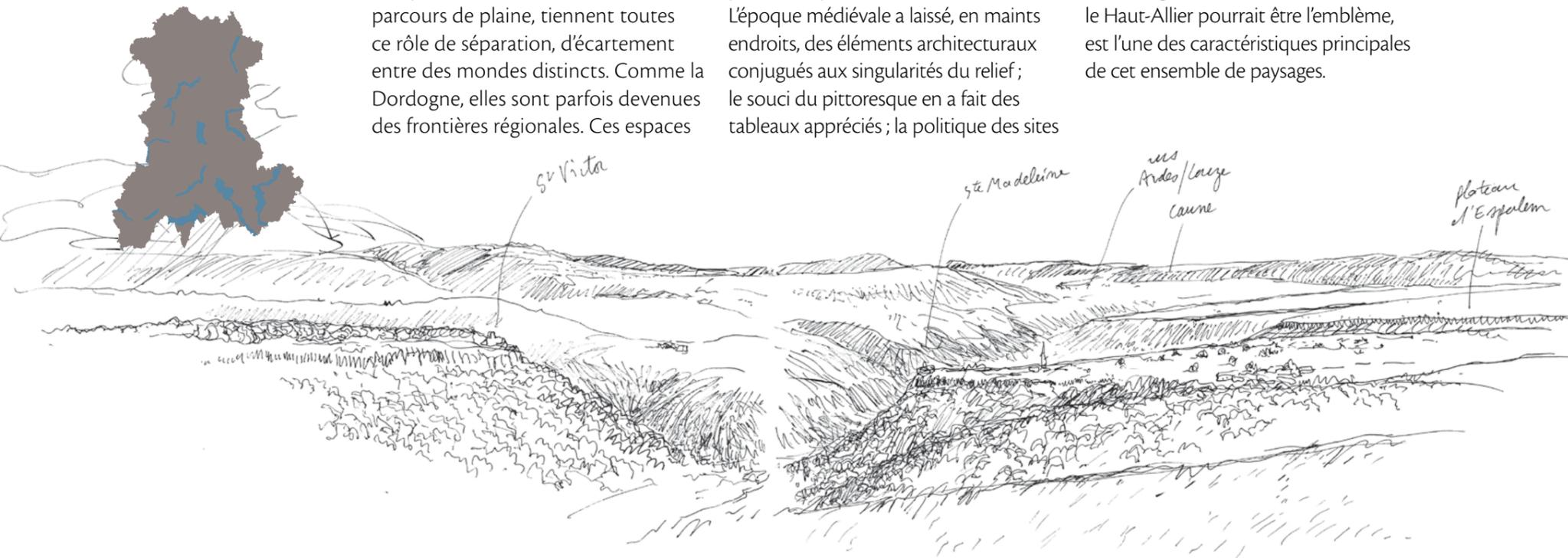
LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

- 9.01 DÉFILÉS DU VAL D'ALLIER
- 9.02 VALLÉE ET GORGES DU HAUT ALLIER
- 9.03 VALLÉE ET GORGES DE LA HAUTE LOIRE
- 9.04 VALLÉE ET GORGES DE LA TRUYÈRE
- 9.05 VALLÉE ET GORGES DE L'ALAGNON
- 9.06 VALLÉE ET GORGES DE LA CÈRE
- 9.07 VALLÉE ET GORGES DE LA DORDOGNE
- 9.08 VALLÉE ET GORGES DE LA DORE
- 9.09 VALLÉE ET GORGES DE LA DUROLLE
- 9.10 VALLÉE ET GORGES DE LA SIOULE
- 9.11 VALLÉE DE LA BESBRE

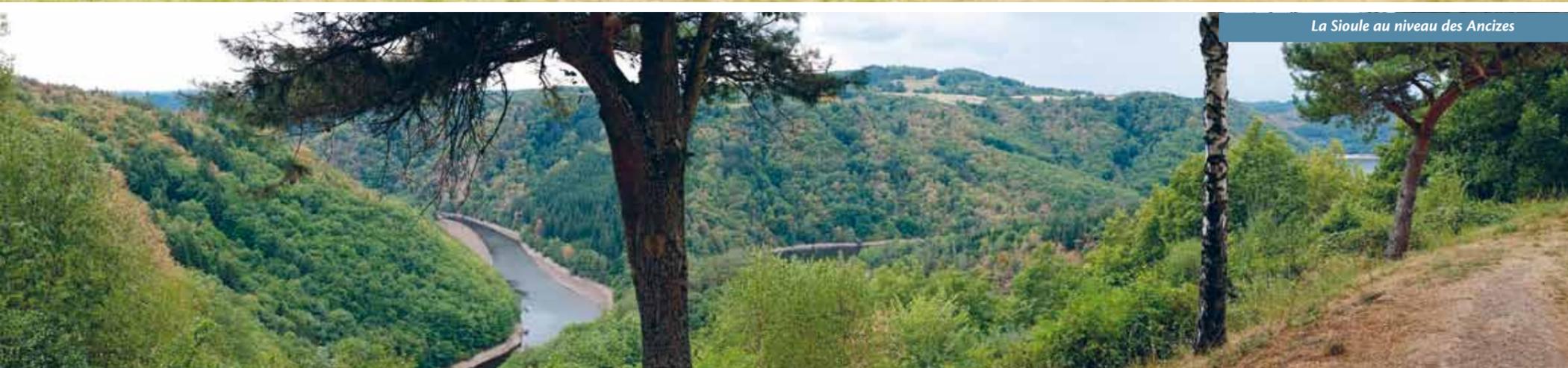
Une rupture nette, profonde, dans le continuum des plateaux et des monts : un obstacle à franchir, au prix de nombreux lacets, ou bien d'une prouesse technologique – que l'on songe au viaduc de Garabit ou aux nouveaux viaducs autoroutiers, les grandes vallées de l'Auvergne, dans leur partie médiane, entre sources et parcours de plaine, tiennent toutes ce rôle de séparation, d'écartement entre des mondes distincts. Comme la Dordogne, elles sont parfois devenues des frontières régionales. Ces espaces

encaissés, sont également le support des infrastructures de liaisons : voies ferrées et routes trouvent leur place en fond de vallée, induisant ainsi un mode de découverte singulier et remarquable du territoire. Eperons, voltes, défilés, à pics, verrous, sont autant de figures, de points de mire potentiels pour l'observateur. L'époque médiévale a laissé, en maints endroits, des éléments architecturaux conjugués aux singularités du relief ; le souci du pittoresque en a fait des tableaux appréciés ; la politique des sites

les a identifiés et a tenté d'en protéger les principales qualités visuelles. Le XX^e siècle a équipé certaines de ces vallées de barrages. Aujourd'hui des préoccupations écologiques font de ces vallées des espaces à enjeux : remontée du saumon, gestion de landes, maintien de forêts de versants... Ce haut degré d'imbrication du sauvage et des infrastructures, dont le Haut-Allier pourrait être l'emblème, est l'une des caractéristiques principales de cet ensemble de paysages.



Le Haut-Allier vu depuis le village de Channat



La Sioule au niveau des Ancizes



L'Alagnon sous le village de Léotoing



Le site www.paysages.auvergne.gouv.fr présente un large ensemble de données, associant des points de vue multiples sur les paysages de l'Auvergne. Plus qu'un guide, il se veut un outil d'exploration, donnant à chacun des repères dans de nombreux domaines (écologie, aménagement, actualité des politiques publiques...). Votre navigation vous permettra d'accéder à une série d'éléments pour préparer une visite de terrain, cerner les problématiques paysagères relatives à un site, initier une approche paysagère.

Le site propose cinq grandes entrées pour accéder aux contenus :

1. PAYSAGES D'Auvergne

présente en quelque sorte les paysages régionaux « à la carte ». Ceux-ci sont regroupés en 53 ensembles cohérents, répartis en neuf grandes familles. Cette classification, pertinente à une échelle régionale, donne des éléments de lecture qui nécessitent d'être à nouveau confrontés au terrain, à d'autres échelles. Les notices descriptives sont accessibles à partir de cartes interactives des familles et des ensembles. Chaque notice décline, pour un ensemble donné, les principales caractéristiques des paysages (par composantes, motifs, expériences ou endroits singuliers, dynamiques). Le contenu de ces fiches est issu d'un relevé de terrain, fruit d'un parcours et de rencontres.

2. LES GUIDES-ENQUÊTES SUR LES RELATIONS HOMME/MILIEU

active un regard complémentaire à la cartographie des paysages. Ici, il s'agit de déceler les innombrables gestes qui produisent les paysages d'aujourd'hui, selon un ensemble de thématiques cohérentes, reliées aux questions qui se posent quotidiennement dans le monde de l'aménagement : carrières, routes, énergie, eau, reconversions, abandon ou reconquête, espaces publics, maraîchage, construction... 17 documents regroupent chacun de 25 à 50 exemples, sélectionnés et rédigés à partir des observations de terrain. Ces guides offrent aux aménageurs la possibilité de prendre du recul sur la transformation des paysages du quotidien.

3. EXEMPLES D'ATTITUDES LOCALES

présente et valorise des initiatives, des projets, des démarches relevant d'un projet de paysage. Ceux-ci n'appartiennent pas uniquement au domaine de l'aménagement paysager, mais relèvent souvent d'opérations de développement local, engageant des collectifs rassemblés autour d'une thématique précise, d'un site, d'un enjeu particulier, et qui ont une conséquence sur le paysage. Une classification thématique donne accès, sur la carte de l'Auvergne, à des fiches synthétiques sur ces initiatives, voire aux sites internet sur lesquels vous trouverez de plus amples informations. Contribuez à enrichir le site paysages.auvergne.gouv.fr : vous pouvez déposer dans cette rubrique des propositions d'articles, permettant de faire connaître de nouveaux exemples de projets en lien avec les thématiques proposées.

4. LE BLOG DU RÉSEAU PAYSAGE

est un outil pratique de communication et d'échange, relayant l'actualité des politiques paysagères, l'action des collectivités ou des organismes portant des initiatives en matière de paysage. Cette rubrique forme la chronique de l'animation des politiques paysagères, des projets innovants, de la recherche ou de l'enseignement. Elle permet donc de conserver une trace du travail d'animation et de portage qui constitue souvent la face immergée des projets de paysage. Contribuez à enrichir le site blog du réseau Paysage : vous pouvez déposer dans cette rubrique des propositions d'articles, permettant de relayer des informations relatives à la vie du réseau.

5. LA MÉDIATHÈQUE PAYSAGÈRE

rassemble les photographies et les cartes produites et accessibles sur l'ensemble du site de l'atlas des paysages. Elle propose également une bibliothèque des études, donnant accès à un ensemble de documents rédigés antérieurement à l'atlas et dont la consultation permet d'approfondir un point précis, de trouver des données sur une politique paysagère (sites protégés, chartes paysagères, PNR). Les collectivités, l'État et les organismes de recherche ont contribué, depuis une vingtaine d'années, à construire d'importantes sommes de connaissances sur les paysages, avec des moyens importants et de nombreux acteurs, dont le travail est en mesure de nourrir des projets contemporains. Cette rubrique sera enrichie progressivement de nouvelles études, de fonds documentaires des collectivités ou des universités.

8. MODE D'EMPLOI / MÉTHODE DE FABRICATION / TABLEAU DES POLITIQUES DE PAYSAGE

Ce jeu de rubriques propose les éléments de contexte dans lesquels se situe l'élaboration de cet atlas. « Mode d'emploi » mobilise les éléments du présent feuillet, « Méthode de fabrication » revient sur la démarche et la méthodologie mise en place pour la fabrication de l'atlas. « Tableau des politiques de paysage » propose un panorama des politiques menées en Auvergne depuis une vingtaine d'années. Il les met en perspective avec des politiques nationales et européennes et positionne l'atlas pratique des paysages dans une généalogie récente de textes et d'actions.

6. ACTUALITÉS À LA UNE

7. LE MOTEUR DE RECHERCHE DU SITE

permet un accès ciblé, à partir de mots clés (notions, nom de lieu) au contenu du site www.paysages.auvergne.gouv.fr. Cette fonction est utile pour un parcours transversal du site, pour éclairer une notion sous différents angles.

